
Accompagner les familles en contexte de pauvreté et de négligence : quelques repères et défis¹

par

Amnon Jacob Suissa, Ph.D., Professeur, École de travail social, Université du Québec à Montréal
suissa.amnon@uqam.ca

RÉSUMÉ :

Intervenir en contexte de pauvreté et de négligence est un processus complexe qui nécessite souvent un doigté clinique et thérapeutique de la part du travailleur social. Est-il pensable d'accompagner les familles en contexte d'exclusion sociale, de pauvreté et de négligence tout en incluant les déterminants sociaux qui génèrent ces conditions? Peut-on voir les familles comme porteuses de compétences malgré le fait qu'elles puissent vivre des difficultés importantes? Sans prétendre répondre à tous les enjeux sous-jacents à cette réalité multifactorielle et complexe, cet article présente certains résultats de recherches et projets entourant l'intervention avec les familles en contexte de négligence. L'importance du regard posé par les travailleurs sociaux sur les compétences de ces familles et du support pour développer leurs capacités d'agir (empowerment) est également abordée.

MOTS-CLÉS :

familles, intervention, pauvreté, négligence, développement du pouvoir d'agir

INTRODUCTION

La relation entre famille et intervenant est fondamentalement axée sur une dynamique de pouvoir dans la mesure où l'intervenant a généralement le pouvoir de définir la situation et de gérer, jusqu'à un certain point, le processus thérapeutique au moyen du mandat institutionnel, du savoir, voire du contrôle (Suissa, 2015). Ainsi comprise, l'intervention ne relève pas d'une neutralité en soi, mais s'inscrit dans une relation complexe où plusieurs facteurs entrent en jeu. Si l'intervention sociale est souvent conceptualisée comme une relation d'aide qui renforce l'image de deux personnes, soit l'aidant et l'aidé, il n'en demeure pas moins que la relation thérapeutique constitue une rencontre de *deux systèmes psychosociaux* où chacun des acteurs n'est pas un individu isolé, mais agit comme représentant de ses relations sociales, de ses valeurs et des normes qui lui sont propres (Amiguet, Julier, 2004; Racine, 2000). Cette réalité peut se traduire par une dialectique dans l'acte thérapeutique et clinique, dans la mesure où l'intervenant peut axer son intervention sur le potentiel des membres de la famille et de leur pouvoir d'agir ou sur un contrôle social des problèmes compris comme des carences à normaliser.

Changements sociaux et nouvelles réalités familiales

Parmi les changements sociaux et familiaux importants par rapport aux années 1940-1950 au Québec, on peut noter que, si neuf personnes sur dix se mariaient avant l'âge de 50 ans, le mariage aujourd'hui se termine en divorce trois fois sur quatre et continuera à décroître au profit des unions

¹ Veuillez prendre note que l'auteur de cet article reprend certains extraits du chapitre du livre publié en 2007 et intitulé « Intervention auprès des familles et des proches : repères psychosociaux », dans Deslauriers, J.-P. et Y. Hurtubise (dir.), *Introduction au travail social*, PUL.

libres (Côté, Côté, Lévesque, 2012 : 22). La durée des mariages s'amenuise et 63 % des enfants québécois sont nés hors de l'institution du mariage. Cette forme conjugale oscille autour de 30 % au Québec alors qu'elle n'atteint que 8,2 % dans le reste du Canada (Dandurand, 1991). Selon Côté et Caron (2004), les couples mariés ne formaient plus que 58 % de l'ensemble des couples, les unions libres 25 % et la moyenne d'enfants par famille oscillait entre 1,55 au Québec, et 1,73 en moyenne, pour le reste du Canada. Au 1^{er} juillet 2013, la population du Québec était estimée à 8 155 300 personnes, mais la croissance de la population était inférieure à celle du reste du Canada avec un poids démographique en baisse à 23,2 % (Institut de la statistique du Québec, 2013). Selon cette même source, la population québécoise comptait une proportion un peu plus grande de femmes (50,3 %) que d'hommes (49,7 %). La part des 65 ans et plus continuait d'augmenter et se situait à 16,6 % en 2013. Les moins de 20 ans représentaient 21,1 % et les 20-64 ans comptaient pour 62,3 %. Le nombre de mariages entre conjoints de sexe opposé est passé de 22 410 en 2011 à 22 960 en 2012, tandis que le nombre de mariages entre conjoints de même sexe est passé de 493 à 530 pour la même période. Depuis leur autorisation, en 2004, les mariages entre conjoints de même sexe comptaient pour environ 2 % des mariages célébrés chaque année. En 2012, on comptait 269 mariages entre femmes et 261 mariages entre hommes.

Alors que la majorité des familles est encore constituée de deux parents et des enfants issus de leur union, près du quart des familles est sous la responsabilité d'un seul parent et près de 10 % sont des familles recomposées. Ces conditions de séparation parentale et de recomposition familiale soulèvent de grands défis, non seulement pour les parents, mais également pour les jeunes qui doivent composer avec des séparations et des recompositions familiales parfois très nombreuses durant leur émancipation. Certains estiment que la séparation des parents est un soulagement face aux conflits et aux disputes, d'autres vivent cela comme une perte sur les plans relationnel, affectif et financier. Rappelons que la séparation des parents n'est pas en soi un problème pour le développement des enfants, c'est plutôt *la façon* dont ils se séparent qui aura un impact négatif sur ce développement (conflits, abus).

Dans un livre sur les enfants du divorce de la chercheuse américaine Elizabeth Marquardt (2006), des questions éthiques issues de ces transformations familiales sont soulignées. Cette chercheuse reconnaît l'importance du droit d'être parent pour les donneurs de sperme, les mères porteuses et les couples homosexuels, mais déplore également que ces droits se fassent au détriment d'avoir un père et une mère biologiques. Elle soulève le débat sur la parentalité et la filiation qui serait de plus en plus dicté par l'industrie de la fertilité, les cours de justice et ce qu'elle nomme « la science de l'ADN ». Si la biologie compte, l'amour ne suffit pas à légitimer le fait que plusieurs enfants souffriront de cette explosion du droit des parents.

Parmi les autres enjeux sociaux et familiaux contemporains, soulignons la conciliation travail/famille (Côté, Côté, Lévesque, 2012; Courrier international, 2012), la violence envers les femmes (Rinfret-Raynor et al., 2013), la violence familiale envers les enfants et les aînés (Centre canadien de la statistique juridique, 2008; Charpentier et al., 2010), les diversités familiales et sociales en contexte d'immigration (Vatz Laarousi, 2009) et les transformations du rôle des pères dans le processus d'engagement (Devault et al., 2012; Caza, 2009). Déjà en 2003, Lewis (2003) questionnait ces changements, voire ces transformations familiales, en relevant plusieurs enjeux dont : une augmentation importante de l'espérance de vie, de l'âge de procréation chez la femme et des familles reconstituées, une ouverture politique pour le mariage des conjoints du même sexe et un recours grandissant aux technologies de reproduction. Dans la mesure où la maternité/paternité biologique peut-être séparée de ses fonctions sociales dites traditionnelles, Lewis estime que la signification de ce qu'est une famille est incertaine. Nous sommes donc passés d'une structure familiale considérée comme « stable » avec deux parents, trois à quatre enfants, des valeurs spirituelles et institutionnalisées de l'Église, vers un modèle plus ouvert et en voie de devenir.

Mondialisation et pauvreté des familles : un défi de taille pour les travailleurs sociaux

« La pauvreté est la pire forme de violence » (Gandhi)

Selon Saul (2006), la mondialisation économique, politique et sociale exerce des pressions de concurrence et de performance hors du commun sur l'ensemble de la planète et des pays. L'impact de cette globalisation ne va pas sans avoir des effets pervers sur les conditions sociales et économiques qui se transforment également en mondialisation de la pauvreté (Noël, 2012; Ulysse, Lesemann, Pires De Sousa, 2014). Alors que la théorie du rationalisme économique et du laissez-faire est souvent comprise comme ce qui permet la prospérité pour l'ensemble des citoyens, la réalité sociale et économique nous démontre, au contraire, qu'il y a de plus en plus de disparités entre les citoyens riches et pauvres allant, dans certains cas, jusqu'à menacer la paix sociale dans plusieurs pays et continents. Dans ce contexte de fragilité et de soumission à un ordre néolibéral économique du consumérisme, et pour paraphraser Gori et Volgo (2005), *le manque d'être se transforme en manque d'avoir*.

À l'ère de la mondialisation et de la performance à tout prix, plusieurs études sur le phénomène de la pauvreté et son impact sur les familles démontrent clairement comment le contexte de pauvreté constitue un piège, non seulement financier, mais également psychologique et social pour l'individu (Lefèvre, Boismenu, Dufour, 2011; Noël, 2012; Schecter, 2012; Ulysse, Lesemann, Pires de Sousa, 2014). Selon Schecter (2012), la pauvreté génère une psychologie qui lui est propre, car ce n'est pas le manque d'habiletés attribuées aux citoyens pauvres qui est déterminant, mais plutôt les problèmes créés par le *contexte social* même de la pauvreté. Cette perspective axée sur l'économie comportementale et sociale plutôt que sur l'économie dite classique nous permet de mieux saisir la réalité sociale concrète des motivations et des contraintes contextuelles. Contrairement à la version classique qui assume que la personne fait ses choix sur une base rationnelle, l'économie comportementale et sociale estime, au contraire, que pour la personne aisée financièrement, les erreurs de parcours en termes de décisions et de conséquences semblent moins sévères que pour les personnes pauvres. Considérant la crise économique mondiale actuelle, où l'écart entre les pauvres et les riches s'accroît et où la classe moyenne est de moins en moins nombreuse, un espoir de solution repose sur des politiques sociales qui visent à améliorer en priorité le contexte social et économique sans que cela repose principalement sur la responsabilité individuelle des personnes. Dans la même veine, Ulysse, Lesemann et Pires de Sousa (2014) démontrent la grande précarité des travailleurs pauvres, quand l'emploi ne permet plus de garantir un niveau de revenu suffisant pour sortir de la pauvreté. En résumant les principales conclusions de recherches au Québec, au Canada et à travers le monde sur la pauvreté et l'exclusion sociale, Noël (2012) enrichit cette analyse en illustrant la responsabilité et le rôle crucial des institutions politiques et publiques dans le processus de pauvreté accrue. Dit autrement, les institutions publiques et politiques devraient inclure dans leurs objectifs et mandats une répartition plus équitable des richesses.

Comme autre phénomène de pauvreté ayant un impact direct sur les familles, mentionnons une étude internationale récente sur le cas des jeunes qui demeurent chez leurs parents (Tanguy), principalement en raison des conditions économiques difficiles (Sanderson, Stonawski, Skirbekk, 2014). À la question de savoir pourquoi les jeunes adultes vivent ce type de condition sur une base exponentielle, ces résultats de recherche apportent de précieuses informations sur le stress que cela provoque chez les familles, parfois durant de nombreuses années. Parmi les facteurs explicatifs sur l'augmentation du nombre de jeunes à la charge de leurs parents, la stabilité du type d'emploi est une explication centrale dans les démarches pour une vie indépendante vers l'autonomie financière. De plus, la durée de la transition des jeunes adultes vers l'indépendance est en augmentation, qu'ils comptent davantage sur leurs parents ou restent plus longtemps aux études. Malgré le fait que ces jeunes vivent dans des pays et régions considérés comme aisés dans le monde, leurs conditions ne semblent pas s'améliorer dans le temps. Ce constat comprend trois facteurs explicatifs : l'augmentation de la mondialisation de la force de travail qui permet une plus grande mobilité de la main-d'œuvre,

le niveau d'éducation qui a diminué, laissant ainsi libre cours à l'accès au travail à une main-d'œuvre plus éduquée et plus abondante et enfin, l'entrée plus massive des femmes sur le marché du travail.

En résumé, si les conditions économiques se sont améliorées pour certaines couches dans la population, les jeunes vivent des conditions pires que leurs aînés, 20 ans auparavant. Ces réalités difficiles semblent avoir également un effet sur le choix de fonder des familles à un plus jeune âge. Le moment de fonder la famille est repoussé dans le temps. En termes de contrôle social, et même si le revenu n'est pas un indice direct de bien-être, les conditions économiques constituent une plaque tournante importante, non seulement dans la nature et la fréquence des problèmes sociaux et familiaux, mais également dans les modalités de résolution des conflits. Si nous prenons, par exemple, la loi de la protection de la jeunesse censée couvrir les besoins de protection des jeunes et de leurs familles, force est de constater que cette loi s'adresse d'abord et avant tout à *une certaine jeunesse plus pauvre*, rencontrant des problèmes multiples et parfois délinquante (Guay, Cyr, Bergeron, 2007; Laurent, 2013). Dans cette optique, nous remarquons que plus les revenus des familles augmentent, moins il y a de problèmes de santé, de comportements, de placements d'enfants, de manifestations de violence (Noël, 2012; Ryan, Adams, 1998; Séguin et al., 2006; Suissa, 2000). Dans la mesure où les travailleurs sociaux interviennent souvent en contexte de pauvreté dans les familles, il est important de réfléchir à cette question pour mieux apprivoiser certains déterminants sociaux structurels dans le processus d'intervention (Suissa, 2009).

L'intervention avec les familles en contexte de négligence : quelques repères

Au Québec et au Canada, la négligence est la principale source de maltraitance et se trouve au premier rang des motifs de signalement retenus (Bilan de l'Association des centres jeunesse du Québec en 2012, cité dans Jancarik, 2012). Des chercheurs et des praticiens en travail social ayant l'expérience des enjeux de la protection de la jeunesse ont uni leurs expertises pour développer des interventions structurées et adaptées à la problématique de la négligence. Dans cette optique, nous pouvons mentionner le Groupe de Recherche et de Développement de l'Enfant et de la Famille, le GREDEF (Ethier, Couture, Lacharité, 2004; GREDEF, 1995), *Je tisse des liens gagnants* en Montérégie (Jancarik, 2012), le *Projet famille* (Brousseau et al., 2009), et *Famijeunes* à Montréal².

Les résultats encourageants, parfois exceptionnels, du programme du GREDEF effectué par des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières et le travail de réseautage avec les pédiatres, les parents-soutien bénévoles accompagnateurs, l'école, etc. constituent un bel exemple à suivre (Lacharité, Gagnier, 2009). Sur le plan des données générales, rappelons que la négligence parentale est souvent accompagnée de difficultés sous-jacentes telles que la violence conjugale, physique ou psychologique ainsi que de l'absence de conduites appropriées envers les enfants. Les données sociodémographiques issues de ces programmes de recherche indiquent que ces familles sont souvent pauvres, sans emploi, sous scolarisées, monoparentales, qu'elles éprouvent des difficultés à résoudre les problèmes de la vie courante et sont plus isolées socialement avec une méconnaissance des ressources disponibles dans leur environnement. Sur le plan du développement des enfants, la période entre 0 et 6 ans s'avère cruciale pour les séquelles et les traumatismes potentiels des enfants vivant dans un contexte de négligence. Devant ces réalités, le GREDEF, qui a depuis changé son nom en CEIDEF (Centre d'Études Interdisciplinaires sur le Développement de l'Enfant et la Famille), s'est doté de divers moyens d'intervention qui touchent non seulement la famille en tant que cellule familiale, mais le contexte et les systèmes de réseaux qui les entourent. Axées autant sur le thérapeutique que sur le clinique, les visites à domicile du pédiatre auprès de ces familles permettent, par exemple, de dépister des problèmes potentiels tels que les infections à répétition, anémie, troubles du sommeil, signes de manque de croissance, troubles du développement, etc. Greffé à ces pratiques, il y a le réseau des parents-soutien bénévoles qui reçoivent des formations pour accompagner et partager leurs habiletés parentales en aidant et en conseillant les familles en besoin. En établissant un lien plus

² www.famijeunes.org

personnalisé, ces parents-soutien deviennent des passerelles pour briser l'isolement social des familles négligentes d'une part, et les reconnecter graduellement avec les ressources d'autre part. Dans une perspective écosystémique, cognitive et comportementale du fonctionnement familial et social, ce modèle co-responsabilise tous les membres en question en œuvrant à bonifier le contexte familial (école, garderie, réseau social élargi, pédiatre, parents bénévoles aidants) ainsi que les besoins individuels des parents et ceux des enfants. Les résultats de ces interventions ont révélé que les parents étaient moins dépressifs, moins isolés, et plus sensibles à leur rôle parental envers les enfants. Plus importants encore, les placements des enfants ont ainsi été évités permettant à ceux-ci de mieux évoluer dans leur milieu naturel.

Le projet *Je tisse des liens gagnants* en Montérégie (Jancarik, 2012) et le *Projet famille* s'inspirent du modèle McMaster sur le fonctionnement familial et comporte 10 principes de base (Epstein et al., 2003 cités dans Brousseau et al., 2009 : 6) :

1. La collaboration active de la famille;
2. L'accent mis sur les étapes liées au traitement;
3. La communication ouverte et directe;
4. La famille responsable du changement;
5. L'accent mis sur l'évaluation et le diagnostic conjoints;
6. L'inclusion de tous les membres de la famille;
7. L'emphase mise sur le « ici et maintenant » des problèmes actuels;
8. La mise en lumière des compétences familiales;
9. La priorité accordée au changement des comportements observables;
10. Circonscrire le temps alloué pour 10 à 15 rencontres.

Enfin, il y a l'organisme *Famijeunes* qui œuvre auprès des familles et de leurs réseaux en contexte de pauvreté et d'exclusion sociale. Axé sur le renforcement des liens sociaux dans un quartier à forte concentration de familles monoparentales et pauvres, Saint-Henri à Montréal, *Famijeunes* réussit, non seulement à créer de l'espoir, mais aussi à réunir les conditions propices au développement du pouvoir d'agir de ces familles. Un film intitulé « Les dames de Saint-Henri », réalisé par ces mères, témoigne de cette démarche de la prise de parole pour plus d'entraide et de défense des droits.

Sans être une panacée pour toutes les familles en contexte de négligence, la pertinence de ces approches a permis une amélioration du fonctionnement familial et une diminution de la négligence en termes de fréquence et d'intensité. En se décentrant du blâme individuel pour privilégier une co-responsabilisation des acteurs, l'approche écosystémique semble contribuer concrètement à la réduction du phénomène de la porte tournante.

Passer d'une conception linéaire à une pensée systémique et complexe avec les familles : pistes de réflexion pour les intervenants sociaux

« Accueillir autrui, c'est dégager du temps, s'accorder aux rythmes d'une personne pour harmoniser la relation » (Guittet, 2011)

Si les problèmes psychosociaux peuvent être communs à l'ensemble des familles, les mécanismes d'adaptation dépendent du statut économique de chaque famille, de sa capacité d'avoir et de consolider une certaine flexibilité entre l'appartenance et la socialisation de ses membres et le processus d'individuation et d'unicité permettant le développement psychosocial de chaque membre. On peut penser aux conditions socio-économiques, à la présence de liens et réseaux sociaux comme facteurs de soutien et de protection, à la nature des difficultés et des problèmes en question, aux tentatives préalables de succès ou d'échec. Comme le soulignait un pionnier de l'approche systémique : « le processus de vie consiste non seulement dans l'adaptation du corps à son environnement, mais aussi dans l'adaptation de l'environnement au corps » (Minuchin, 1979 : 21).

À titre d'exemple, les dynamiques des systèmes familiaux aux prises avec une dépendance à l'alcool vont fortement varier selon les mécanismes d'adaptation propres aux types de familles en question. Dit autrement, à part la substance alcool qui lie tous les alcooliques, chaque individu a développé sa dépendance pour des raisons psychosociales et familiales qui lui sont propres (Suissa, 2000; 2005). Pour résumer Neuberger (2004), chaque famille possède donc ses propres rituels qu'il faut explorer pour mieux s'affilier avec leur réalité. Dans la gestion des problèmes sociaux liés aux familles, les approches privilégiées en travail social ont produit parfois une réalité où les personnes étaient souvent blâmées pour leurs difficultés et où les changements s'avéraient plutôt minces. En accompagnant les personnes souffrantes sur une base individuelle sans mobiliser les proches et le réseau social, on peut contribuer au phénomène de la porte tournante. Par porte tournante, il faut comprendre le fait que les travailleurs sociaux peuvent avoir accès à des informations pertinentes sur les dynamiques familiales en question quand ils rencontrent les proches qui connaissent beaucoup mieux les réalités quotidiennes des vrais enjeux entourant les problèmes en question. En les mobilisant dès le début du processus d'intervention, nous évitons ainsi que les personnes souffrantes nous reviennent (phénomène de la porte tournante) alors que les proches sont des membres actifs, non seulement dans la co-construction des problèmes, mais aussi dans la résolution de leurs difficultés.

En termes de typologies familiales, et sans prétendre répondre à la multiplicité des situations, certains systèmes familiaux risquent plus que d'autres de se retrouver dans un contexte de négligence. Il s'agit du système fermé et désengagé. Les caractéristiques du système fermé révèlent que la survie de la famille repose sur la survie du système plutôt que sur les personnes. À titre d'exemple, on peut penser aux systèmes fermés, gérés généralement à l'interne par le code du secret relativement à des problèmes tels que l'inceste, la violence, la toxicomanie, l'alcoolisme, l'anorexie, la boulimie, etc. Dans ce type de famille, l'autonomie des membres est souvent sacrifiée au nom de l'affiliation à la famille; le conflit direct entre les membres est évité afin de prévenir l'éclatement au grand jour du système si le problème est connu dans l'espace social public (Suissa, 2015). Pour ce qui est du système désengagé ou trop ouvert, on peut penser aux caractéristiques suivantes : famille confrontée à des problèmes multiples, difficile à joindre, désorganisée, souvent pauvre et délinquante. N'ayant pas de pouvoir comme système familial, et devant l'absence de rituels et de règles de fonctionnement, ces personnes vivent leur souffrance sur une base plus privée. Pour toutes ces raisons, ces deux types de famille se retrouvent souvent signalés aux services sociaux, en particulier en contexte d'autorité, c'est-à-dire en protection de la jeunesse, en centre d'accueil, en milieu carcéral, etc.

En tenant compte du contexte social qui donne naissance aux conditions concrètes dans lesquelles les travailleurs sociaux rencontrent les familles, il y a lieu de considérer également le travail d'intervention sur le plan de l'environnement dans lequel évoluent les familles et ainsi créer des conditions plus propices pour mieux accompagner les personnes dans leurs auto-solutions et changements. L'intervention qui s'inspire de la pensée systémique, loin d'isoler le sujet, cherche, au contraire, à l'inscrire dans un contexte relationnel, à lui permettre d'utiliser pleinement ses compétences et à lui ouvrir des choix (Ausloos, 1995). Si les familles peuvent souvent se désengager en nous attribuant l'expertise pour s'occuper de leurs membres, il ne faut pas tomber dans ce piège. Il faut plutôt leur refléter leurs compétences et leur expertise en leur disant qu'ils sont les personnes qui connaissent le mieux les membres de la famille.

Dans cette perspective, le concept d'*équifinalité* peut nous aider à nous décentrer du mode binaire dans lequel les intervenants peuvent naviguer (Ausloos, 1995; Lamarre, 1998). L'*équifinalité* s'appuie sur le principe selon lequel différentes voies peuvent mener à un même but et, inversement, différents buts peuvent être atteints par une même voie. Ainsi compris, le principe d'*équifinalité* s'oppose à la causalité linéaire en ouvrant des espaces permettant des interactions favorables au changement personnel et social.

L'étiquetage des problèmes sociaux et familiaux : vers le développement du pouvoir d'agir

La conception qu'ont les intervenants des problèmes sociofamiliaux moule étroitement les gestes posés dans le processus d'intervention. Dans la mesure où la perception que nous nous faisons d'une famille oriente nécessairement la définition de ses besoins et, par conséquent, détermine les services à privilégier, il est important d'éviter de voir les difficultés seulement sous l'angle de la psychopathologie et d'utiliser au mieux les compétences et les forces cachées des membres de la famille. À titre d'exemple, si nous intervenons auprès d'assistés sociaux et que nous leur attribuons des carences/déviances selon leur statut, nous avons, en quelque sorte, édifié une logique d'intervention axée sur le contrôle de cette carence/déviance à réduire ou à éliminer et il est plus difficile alors de créer des liens menant à la collaboration, au partenariat et au développement du pouvoir d'agir.

L'évaluation des familles en travail social, par exemple, sous-tend généralement une objectivité. Or, l'inclusion des connaissances et des valeurs de l'intervenant, l'auto-référence et la pratique réflexive, révèlent au grand jour la réalité plutôt subjective de la relation en question. À ce titre, il y a lieu de nous interroger sur nos propres biais quand nous intervenons avec les familles. Comment concilier nos valeurs personnelles et sociales avec celles de certains membres qui parfois posent problème (abus physique ou sexuel, négligence, inceste, etc.)? Comment adopter une certaine distance face à ces problèmes tout en montrant une ouverture et une empathie dans le processus thérapeutique et de résolution des conflits? Devant ces questions de fond, qui peuvent constituer des espaces d'impuissance pour l'intervenant, celui-ci pourrait se questionner sur la portée de ses actes thérapeutiques dans le rétablissement de l'équilibre des familles en cause d'une part, mais aussi se demander si les gestes posés contribuent à une appropriation du pouvoir d'agir (*empowerment*) par les personnes vues en intervention dans une perspective de changement social.

Connu pour ses contributions scientifiques dans le monde de l'intervention sociale sur les plans national et international, Le Bossé dirige le laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités à l'Université Laval. Par DPA (Développement du Pouvoir d'Agir) et, tout en nuanciant ce concept avec celui de *l'empowerment*, à savoir la création de conditions plus propices à l'action dans le transfert de pouvoir, Le Bossé se réfère à l'exercice d'un plus grand contrôle sur sa vie personnelle, ses proches et sa collectivité tout en restaurant son statut d'acteur et son rapport à l'action (Le Bossé, 2012; 2008a; 2008b; 2007). Selon ce chercheur, aider ne veut pas dire soulager et guérir de la souffrance, voire même dénoncer les causes sous-jacentes, aider devrait plutôt être compris comme *s'affranchir* de la souffrance :

« Dans *s'affranchir* il y a l'idée de franchir un obstacle. Le plus souvent, cet obstacle comprend à la fois des dimensions sociales et personnelles. Il n'est donc plus question d'appréhender les difficultés vécues par les personnes comme des problèmes uniquement psychologiques ou de défaillances d'apprentissage, pas plus qu'il n'est question de considérer toutes les difficultés vécues par les personnes comme le résultat unique d'une injustice sociale » (Le Bossé, 2007 : 2).

Dans cette même perspective, Le Bossé dénonce une certaine conception binaire dans laquelle les intervenants sociaux sont souvent plongés en y apportant trois éléments de réponse. La première axée sur les carences, c'est-à-dire l'idée que si la personne éprouve des difficultés, c'est parce qu'elle est personnellement carencée à un ou plusieurs niveaux de sa personnalité, de son fonctionnement ou de ses apprentissages. La deuxième serait de nature plus structurelle, dans la mesure où le changement social est principalement structurel, afin de renverser la vapeur des systèmes de domination collective. Ainsi, la personne peut être orientée vers des réseaux de solidarité et d'action sociale afin de réduire les écarts des déterminants sociostructurels qui alimentent les problèmes sociaux. À ces deux conceptions, Le Bossé propose d'ajouter le DPA qui permet justement d'agir sur ce qui est signifiant et important pour la personne. Dit autrement, l'intervention devrait se centrer sur *la création de conditions propices* pour que les personnes puissent agir individuellement et collectivement. En donnant

l'exemple du ici et maintenant en contexte d'intervention, Le Bossé nous rappelle l'importance d'une certaine flexibilité qui ne devrait pas privilégier ce qui est urgent à ce qui l'est moins et de considérer les trois repères supplémentaires suivants :

1. Prendre le temps, car le problème s'est souvent développé durant une longue période;
2. Partager le pouvoir et les expertises;
3. Collaborer avec les personnes concernées dans une perspective de solution au détriment du confinement dans des carences et des problèmes.

Dans un article critique sur les pratiques d'*empowerment* intitulé « L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il? », Parazelli (2007 : 9) nous rappelle que le pouvoir personnel d'action n'existe pas en soi, il dépend intimement de la disponibilité des ressources dans l'environnement et de la capacité d'agir des personnes dans l'exercice de leurs compétences et de leur pouvoir. Replaçant le concept d'*empowerment* dans sa version écologique première, Lemay (2007 : 168) rejoint les propos de Parazelli en mettant en lumière des repères complémentaires. En traçant un tableau des plus complets sur les croyances et les principes d'action, la vision des problèmes et les avenues pour un changement personnel et social possible, Lemay réussit à pointer du doigt les repères et les nuances à considérer en termes stratégiques. Compris comme un processus variable et continu, le DPA selon Lemay devrait inclure les étapes suivantes :

1. Une conscientisation au regard de sa réalité (individuelle et collective);
2. Une décision concernant l'action à mener et le développement des conditions requises (ressources et compétences);
3. Des actions en vue d'une transformation des personnes ou des systèmes sociaux;
4. L'évaluation des résultats;
5. Une nouvelle conscience de soi (d'individu ou de groupe) (Lemay, 2007 : 170).

Enfin, Lemay nous invite à réfléchir sur le discours de nature égalitaire derrière le concept de *empowerment* où les relations de pouvoir entre les divers acteurs peuvent générer plus de pouvoir pour certains acteurs que pour d'autres. En d'autres mots, une plus grande démocratisation du DPA est en jeu sur le plan pratique.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Dans la mesure où les travailleurs sociaux sont en première ligne dans la gestion des inégalités sociales et économiques, cet article souligne l'importance d'inclure certains déterminants sociaux et structurels, en particulier ceux de la pauvreté et de la négligence. Sur le plan des transformations familiales, nous avons effectué un bref survol des grandes tendances et des enjeux actuels afin de sensibiliser les intervenants sociaux à la diversité sociale grandissante des typologies familiales et éviter ainsi des étiquetages qui peuvent se traduire par des discriminations et des dérapages. Enfin, nous avons mis en lumière des pistes d'intervention qui s'inspirent du concept de développement du pouvoir d'agir en illustrant quelques exemples d'organismes qui œuvrent avec succès auprès de familles pauvres. En résumé, nous considérons qu'appriivoiser l'intervention auprès des familles au moyen de la compétence et du développement du pouvoir d'agir représente un atout précieux pour rendre aux personnes leur pouvoir et favoriser ainsi un contexte de prise en charge. Dans cette perspective, et comme le disait si bien Goulding (1978), le pouvoir réel est dans le patient et le défi en intervention réside dans notre capacité à le mettre en valeur sans « tomber » dans le piège de l'étiquetage ou, comme dirait Lamarre, aider sans nuire (1998).

Pour reprendre le concept de pouvoir/savoir de Michel Foucault (1975), oui, nous avons, en tant qu'intervenants, du savoir et beaucoup plus de pouvoir que nous le croyons. Nous devons donc rester alertes pour ne pas devenir des intervenants/juges si nous prétendons à un développement du pouvoir d'agir des familles. Ainsi compris, nous devons toujours garder dans notre champ de vision

l'origine et la racine des problèmes sociaux en incluant, en nuanciant et en analysant les normes et les structures sociales qui déterminent ce qui est socialement acceptable et ce qui l'est moins. Sinon, nous pourrions facilement glisser dans le blâme implicite des carences et de la défaillance individuelle, ou, comme diraient Mongeau, Asselin et Roy, glisser vers une approche de type plus familialiste que constructiviste (2007).

ABSTRACT :

Intervening in situations of poverty and negligence is a complex process that requires finesse from the social worker. It demands an understanding of the impact of social and economic realities on youth and families, including the consequences of poverty. Results of a few studies and projects on intervention with families within a context of negligence. These studies reveal the importance of assessing the skills of these families and empowering them to act. A few organizations are successfully working with these families

KEY WORDS :

empowerment, families, poverty, intervention child neglect

RÉFÉRENCES

- Amiguet, O. et C.R. Julier (2004). *Les enjeux contradictoires dans le travail social; perspectives systémiques*, Montréal : Éditions Érès.
- Ausloos, G. (1995). *La compétence des familles*, Montréal : Editions Érès.
- Brousseau, M., Beaudry, M., Simard, M. et C. Charbonneau (2009). *Le « projet famille » en contexte de négligence. Développement et expérimentation d'une intervention familiale*, Rapport de recherche.
- Caza, P. E. (2009). « Les papas du XXI^e siècle », *Revue Inter*, UQÀM, 7, 2, 16-19.
- Centre canadien de la statistique juridique (2008). *La violence familiale au Canada. Un profil statistique*, Gouvernement du Canada.
- Charpentier, M., Guberman, N., Billette, V., Lavoie, J.-P., Grenier, A. et I. Olazabal (2010). *Vieillir au pluriel, perspectives sociales*, Presses Universitaires du Québec.
- Côté, M. et C. Caron (2004). « Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants », *Conseil de la famille et de l'enfance*, Gouvernement du Québec.
- Côté, D; Côté, I et S. Lévesque (2012). « Repenser la famille, renouveler les pratiques, adapter les politiques », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol 24, no 2, 21-29.
- Courrier international (2012). *Parents mais comment font-ils?*, no 1134, 35-36. (26 juillet au 15 août 2012).
- Dandurand, R. (2005). « Parentage multiple et partition des responsabilités », : 227-240, dans Ouelette, F.R., Joyal, R. et R. Hurtubise (sous la dir.), *Familles en mouvance*, Collection Culture et Société, Presses de l'Université Laval.
- Dandurand, R. (1991). « Transformation et diversification de la famille québécoise de 1940 à 1990 », *Intervention*, 26-35.
- Devault, A., Denis, L., Lacharité, C. et F. de Montigny (2012). « Le rôle des femmes dans la vie de jeunes pères vivant en contexte de vulnérabilité », *Nouvelles Pratiques Sociales*, 24, 2, 30-47.
- Epstein, N.B. et al. (2003). « The McMaster model : a view of wealthy family functioning » : 581-607, dans Walsh, F. (éd.), *Normal family process : growing diversity and complexity*, 3^{ème} édition. New York, London : Guilford Press.
- Ethier, L.S., Couture, G. et C. Lacharité (2004). « Risk factors associated with the chronicity of high potential for child abuse and neglect », *Journal of Family Violence*, 19, 13-24.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard.
- Gori, R. et M.J. Volgo (2005). *La santé totalitaire*, DeNoël.
- Goulding, R.L. (1978). *The power is in the patient*, San Francisco : T.A. Press.
- GREDEF (1995). *La négligence : à l'ombre du quotidien*. Audiovidéothèque. X3519884-6. UQÀM.
- Guay, J., Cyr, G. et A. Bergeron (2007). « La théorie familiale en centre jeunesse : réflexions sur une pratique complexe et novatrice », *Revue Québécoise de Psychologie*, vol.28, no.3, 171-185.

- Guittet, A. (2011). *Construire du lien. Les capacités relationnelles*, Armand Collin.
- Institut de la statistique du Québec (2013). *Le bilan démographique du Québec*, Éditions 2013. www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2013.pdf
Consulté le 13 avril 2013.
- Jancarik, A. (2012). « Je tisse des liens gagnants. Programme d'intervention en négligence », *Connivence/Le webzine du réseau de la santé et des services sociaux de la Montérégie*, 5, 7, 10 décembre. www.webzinemonteregie.qc.ca/nouvelles/volume-5-numero-7/je-tisse-des-liens-gagnants-programme-dintervention-en-negligen.
Consulté le 16 septembre 2014.
- Lacharité, C. et J.P. Gagnier (2009). *Comprendre les familles pour mieux intervenir. Repères conceptuels et stratégies d'action*, Gaëtan Morin.
- Lamarre, S. (1998). *Aider sans nuire*, Montréal : Éditions Lescop.
- Laurent, A. (2013). *La gestion des risques en protection de la jeunesse. Logique d'action et quête de sens*, Presses Universitaires du Québec.
- Le Bossé, Y. (2012). *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*, Éditions Ardis.
- Le Bossé, Y. (2008a). « L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien », *Nouvelles Pratiques Sociales*, 21, 1, 137-149.
- Le Bossé, Y. (2008b). « Penser pour agir. L'impératif d'une praxis scientifique dans le champ des pratiques sociales », *Nouvelles Pratiques Sociales*, 21, 1, 159-166.
- Le Bossé, Y. (2007). « L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : une alternative crédible? » site de l'Association Nationale des Assistants de services sociaux. <http://anas.travail-social.com/>
- Lemay, L. (2007). « L'intervention en soutien à l'empowerment », *Nouvelles Pratiques Sociales*, 19, 2, 165-179.
- Lefèvre, S., Boismenu, G. et P. Dufour (2011). *La pauvreté. Quatre modèles sociaux en perspective*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Lewis, J. (2003). *Should we worry about family change?*, University of Toronto Press.
- Marquardt, E. (2006). *Between two worlds : the inner lives of children of divorce*, Three Rivers Press.
- Minuchin, S. (1979). *Familles en thérapie*, Montréal : Éditions France Amérique.
- Mongeau, S., Asselin, P. et L. Roy (2007). « L'intervention clinique avec les familles et les proches en travail social » : 187-214, dans Dorvil, H. (sous la dir.) *Problèmes sociaux : Théories et méthodologies de l'intervention sociale, Tome 4*, Presses Universitaires du Québec.
- Neuberger, R. (2004). *Les rituels familiaux*, Éditions Payot.
- Noël, A. (2012). *Combattre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale*, Rapport de conférence, CIQSS et CRDCN.
- Parazelli, M. (2007). « L'empowerment. De quel pouvoir s'agit-il? », *Nouvelles Pratiques Sociales*, 19, 2, 7-12.
- Racine, G. (2000). *La production de savoirs d'expérience chez les intervenants sociaux : le rapport entre l'expérience individuelle et collective*, Éditions L'Harmattan.
- Rinfret-Raynor, M., Lesieux, E., Cousineau, M.-M., Gauthier, S. et E., Harper (2013). *Violence envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Presses Universitaires du Québec.
- Ryan, B. et G. Adams (1998). « How do families affect children's in school? », dans le cadre du colloque *Investing in children: A national research conference*, Ottawa, Château Laurier.
- Sanderson, W., Skirbekk, V. et M. Stonawski (2014). « Young Adult Failure to Thrive Syndrome », *Finnish Yearbook of Population Research*, XIV iiiii
- Saul, J.R. (2006). *Mort de la globalisation*, Paris : Éditions Payot.
- Séguin, L. et al. (2006). *Pauvreté et santé des enfants de l'ÉLDEQ : l'argent fait-il une différence?*, Centre de recherche Léa-Roback et GRIS. Département de médecine sociale et préventive. Université de Montréal. Conférence en santé publique de Montréal du 6 juin 2006.
- Schechter, A. (2012). « The psychological poverty trap », Haaretz, 23 février <http://www.haaretz.com/business/the-psychological-poverty-trap-1.414260>
Consulté le 22 février 2014.
- Suissa, J.A. (2015 sous presse). « Intervention auprès des familles et des proches; quelques repères », dans Deslauriers, J.P. et D. Turcotte (sous la dir.), *Introduction au Travail Social : Méthodologies et pratiques Nord-Américaines*, Presses de l'université Laval, Troisième Éditions.

- Suissa, J.A. (2007). « Intervention auprès des familles : repères psychosociaux » : 143-168, dans Deslauriers, J.P. et Y. Hurtubise, (sous la dir.). *Introduction au Travail Social : Méthodologies et pratiques Nord-Américaines*, Presses de l'université Laval. Deuxième Éditions.
- Suissa, J.A. (2009). « Aider sans nuire : l'enfance encerclée », *Revue CREMIS*, 2, 4, 16-20.
- Suissa, J.A. (2005). « Gambling, violence and family dynamics : Some intervention markers », *International Journal of Mental Health & Addictions*, 2.2, 1-5.
- Suissa, J.A. (2000). « La violence conjugale et familiale dans le contexte de la toxicomanie » : 265-278, dans Brisson, P. (sans la dir.), *L'usage des drogues et la toxicomanie*, vol.3, Éditions Gaëtan Morin.
- Ulysse, P.J, Lesemann, F et J.J. Pires de Sousa. (2014). *Les travailleurs pauvres. Précarisation du marché du travail, érosion des protections sociales et initiatives citoyennes*, Québec : Presses de l'université du Québec.
- Vatz Laarousi, M. (2009). *Mobilité, réseaux et résilience. Le cas des familles immigrantes et réfugiées du Québec*, Presses de l'Université du Québec.